



Le mot du Maire

Année 2021

A l'occasion de ce bulletin municipal retraçant l'année 2021 et la cinquième année de notre commune, l'équipe municipale et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux. Vœux de bonheur et de prospérité à vous-même ainsi qu'à vos proches.

L'année écoulée a encore été marquée par la pandémie de Covid 19. Après un premier semestre restrictif nous avons passé un été plutôt clément concernant notre vie associative. Effectivement de nombreuses activités ont eu lieu dans nos villages. Vous retrouverez un article dédié dans ce bulletin.

Dès le 1^{er} juillet notre belle salle du Martelet a pu être occupée tous les week-ends de la saison pour célébrer mariages, anniversaires et manifestations associatives. Nous avons de bons retours à propos de ce lieu pour lequel des réservations sont déjà prises en 2022.

Les conditions sanitaires actuelles nous obligent à annuler la programmation de la cérémonie des vœux, nous vous proposerons un événement plus tard dans l'année.

En ce qui concerne le repas de nos aînés nous souhaitons l'organiser plus tardivement, en février ou mars, afin de permettre à chacun de se retrouver et passer un moment de convivialité. Une date vous sera prochainement communiquée.

Durant l'année écoulée nous avons effectué des dossiers de travaux dont le principal projet est la réhabilitation de l'ancienne cure de Légna. Ce bâtiment imposant composé d'un grand logement n'est plus adapté au marché locatif actuel. Nous avons choisi de créer 3 logements « basse consommation énergie » en utilisant les combles et la partie nord de la bâtisse, actuellement inutilisées. Vous trouverez un article à ce sujet.

Nous continuerons à œuvrer pour que Valzin en Petite Montagne reste aussi attractive et agréable. Nous comptons aussi sur chacun d'entre vous pour participer à la vie des villages notamment dans le cadre de la journée citoyenne et de nos nombreuses manifestations associatives.

Bonne lecture à tous. Le maire, Thierry COMTE

Bonne et heureuse année 2022 !

Etat Civil 2021

Décès :

Marcel MASSON, Chatonnay le 2 janvier 85 ans

Huguette RAMBOZ, épouse PAGET, Légna le 14 mars, 88 ans

Louis PAGET, Légna le 7 avril, 91 ans

Gilles VUITTON, Fétigny le 8 mai, 67 ans

Gabriel MASSON, Chatonnay le 14 juin, 67 ans.

Mariages

Fabien CHARRIERE et Gabriela OKARMA, le 31 juillet

Aurélien VILAIRE et Lucie PASSEMAR le 13 Aout.

Naissances

Martin GUY, fils de Mickael et Emilie PYANET, Agea, le 5 février

Lila VILAIRE, fille d'Aurélien et Lucie PASSEMAR, Légna le 30 mars

Kéra PETIT, fille de Jean Christophe et Caroline BON, Agea le 14 juillet

Lyne MEYNET, fille de Loïc et Gaëlle BOURGEAT, Agea, le 10 novembre.

Travaux réalisés en 2021

Travaux de voirie

En partenariat avec la communauté de communes pour la dernière année.

UGNA : Rue de la Forêt ; 20 000 € HT : financement 50 % par la commune et 50 % par Terre d'Emeraude Communauté. Les travaux de « surlargeur » sont financés par la commune soit 4 000 €

SAVIGNA : Rue Champs JANNIN la rue est entièrement refaite. Préparation et revêtement pour 10 000 € HT : financement 50 % par la commune et 50 % par Terre d'Emeraude Communauté.

Elargissement de la chaussée, pose des tuyaux et grilles pour évacuer les eaux pluviales soit 9 500 € HT. Financé par la commune

Toiture du clocher de CHATONNAY

Nouvelle toiture et zinguerie ; Dépense de 40 000 € HT. Subvention de l'Etat (DETR) de 12 000 €

Amélioration logement sur SAVIGNA

Création d'une terrasse et d'un escalier à l'arrière du bâtiment 6 850 € HT

Amélioration défense incendie programmation 2021

Mise aux normes de la réserve actuelle sur UGNA 1800 € HT,

Implantation d'un poteau « au Moulin » entre FETIGNY et SAVIGNA 2 850 € HT

Mise aux normes de la réserve à SAVIGNA proche de la bergerie des PERRIS pour 9 670 € HT. Participation de la communauté de communes pour 4 685 € (50%) car le bâtiment lui appartient.

Mise en place d'un poteau sur MONTADROIT 3 400 € HT (réalisation prévue en 2022)

Création d'une deuxième réserve de 120 m³ sur UGNA 25 000 € HT travaux prévus début 2022.

Mise aux normes de la réserve de GIVRIA 4 300 € HT travaux reportés en 2022.

Alimentation en eau potable du village de FETIGNY, gérée par la commune

Modification du système de traitement de l'eau.

Travaux prévus en 2022

Amélioration défense incendie : l'enveloppe financière doit être actualisée

Report des travaux 2021 non réalisés.

Mise en place d'une réserve souple de 60 m³ à CHATONNAY (ancienne gare).

Couverture du risque incendie de l'ancien moulin SAVIGNA LEGNA par une extension de la canalisation d'eau. Mise en place d'une réserve de 120 m³ à LEGNA (côte des Vignes).

Tous ces travaux sont subventionnés à hauteur de 40%

Revitalisation du secteur de l'ancienne porcherie à LEGNA

Démolition de l'ancienne porcherie pour créer 2 parcelles pour l'installation d'artisans. Dépense prévisionnelle 37 750 € HT avec deux demandes de subvention, à l'Etat (33 %) et au Conseil Départemental (33 %).

Rénovation de l'ancienne cure de LEGNA

Création de 3 logements (base consommation énergétique) et garages. Projet estimé à 580 000 € HT + 9.7 % pour les frais de maîtrise d'œuvre (architecte, consultations des entreprises et suivi des travaux) qui pourrait débuter en septembre. Une demande de subvention est déposée en Préfecture, DETR espérée 40 % et une auprès du Conseil Départemental, le taux de subvention probable est 20 % uniquement sur les travaux.

Réseaux sur AGEA

Préparation d'un projet avec le SIDEC pour refaire tous les réseaux (eaux pluviales, électricité, téléphone, eau en partenariat avec le syndicat LAVAL DANFIA) dans la rue principale de l'entrée du village à l'ancienne école. Les travaux seront programmés pour 2023 ou 2024.

Réaménagement du lac de VIREMONT.

Suite à un appel d'offres infructueux, le Conseil Départemental a été contraint de reporter d'un an les travaux. Ils commenceront premier trimestre 2022 par le déboisement.

Le Téléthon

Le Téléthon de la Côte des Vignes a pu reprendre ses activités en juin avec le grand déballage à Savigna, brocante à Mari-gna/Valouse, vente de crêpes au "Pré du Pont" vers Ugna, soirée pizzas par le Foyer du Martelet, la caravane dans les villages de la Commune (vente de soupes, crêpes, vin chaud, tombola) et un village limitrophe.

La journée nationale s'est passée à la Côte des Vignes (Merci au Foyer Rural de la Côte des Vignes à Légna pour le prêt de la salle) vente de boudin "fait maison", mini marché de Noël, repas du midi et vers 18h00 illumination avec des bougies du "L" de Légna et aussi pour rendre hommage à Lili. La soirée s'est terminée avec la vente de crêpes, gaufres, pâtisseries, et animée par l'orchestre "Double Face".



Merci à tous pour votre participation, vos dons ainsi qu'aux sponsors et bénévoles qui nous ont aidés. Et l'aventure continue...

Les Associations de la Commune, toujours actives

Malgré les différents événements des derniers mois passés, nos associations sont toujours là, et toujours en effervescence, afin d'organiser et de préparer au mieux différentes manifestations, en fonction des mesures sanitaires en cours, et sécuriser les bénévoles et les participants.

Valzin en Fête a organisé son Assemblée Générale le 17 septembre, et a constitué un nouveau Conseil d'Administration avec Lilia CRAUSAZ (présidente), Gérard CHARRIERE (vice-président), Elodie PERNIN (secrétaire), Éric (trésorier), Chrystelle et Cloé DAVID, Joëlle JAUD (trésorière), Damien RONCALLI (vice président), Hervé BON, Corinne CHOLLAT (secrétaire adjointe).

L'association organise l'arbre de Noël pour les enfants de la commune. Sont toujours prévus, la Fête de la bière en mars 2022, le Food truck en juin, avec l'après-midi festive et le Marché des producteurs locaux en août, et les Moules frites en octobre.



Le Foyer Rural de la Côte des Vignes a également dû renouveler son Bureau.

La présidente, Elodie PERNIN, les vice-présidents Hervé et Pierre BON, secrétaire Isabelle PERROD et adjointe Emilie PYANET, le trésorier Eric DAVID et en adjointes Carine BON et Sylviane BERNARD.

Concernant les locations, une dizaine de réservations sont enregistrées pour 2022, et 10 locations ont été réalisées sur l'année 2021. Hervé et Pierre BON s'occupent des agendas : n'hésitez pas à les contacter.

La Fête Patronale aura lieu le 6 août 2022, avec le traditionnel concours de boules, des jeux pour tout public et une brocante. Si vous avez des lots à donner, merci de contacter les organisateurs, car ils en ont besoin, Merci d'avance pour eux,



Un projet est en cours pour organiser Mardi-gras le 5 février 2022 : au programme concours de déguisements l'après-midi, crêpes sucrées salées, suivis d'un concours de belote mais cela reste encore à définir,

Le moto-cross se déroulera le 26 mai 2022 avec le Team Jura Cross, le foyer s'occupera des repas et des buvettes. L'association a besoin de bénévoles, n'hésitez pas à vous faire connaître pour organiser cette journée (Pierre Gilles PAGET, président)



Quant au **Foyer Rural du Martelet**, l'équipe s'est consacrée ces derniers temps au Théâtre : les représentations sont suspendues. Les répétitions des 3 pièces sont arrêtées, celle des enfants, la « paysanne » et la « grande ». Les dates des prochaines manifestations ne sont pas connues...



La Chatonnaise



Une bonne équipe de bénévoles anime la vie du village de Chatonnay avec ces quelques manifestations comme la fête du 14 juillet, la soirée pétanque-pizza le 15 août ainsi que le beaujolais nouveau. Le bureau reste cette année inchangé avec Flavien COMTE président, Delphine DRAPIER vice-présidente, Jean Pierre SONNEY trésorier et Mélanie COMTE secrétaire.



Malgré tout, vous voyez, nos associations tiennent le coup et ont par dessus tout besoin de vous tous, A vos agendas !!!

Notre forêt communale

Cette année, 7 affouagistes ont exploité la forêt, selon les directives du garde ONF. Fabien BENACCHIO a eu une promotion au sein de l'ONF et a obtenu une mutation dans le département de l'AIN. Baptiste PERROTIN est notre nouveau garde. (en photo, il était présent lors de notre promenade à Fétiigny le 12 juin).

A Fétiigny, 162m³ d'épicéas verts et 121m³ d'épicéas secs ont été coupés, un chemin a été ré-ouvert pour cette occasion. Cette opération a rapporté 5 330€ à la commune. Les plantations prévues cette année ont été reportées car la commune n'était pas éligible aux subventions du plan de relance. Nous espérons bénéficier d'une subvention du département en 2022.



La voirie communale

Depuis 2001, la compétence « voirie communale » était exercée par la communauté de communes Valous'Ain puis par la communauté de communes Petite Montagne (CCPM) et enfin par Terre d'Emeraude Communauté depuis le 01 janvier 2020.

Selon la loi, le conseil communautaire Terre d'Emeraude Communauté avait 2 ans à la date de sa création pour décider de garder ou redonner aux communes les compétences non obligatoires. En septembre 2021, il a été délibéré de rétrocéder aux communes, la compétence « voirie communale ».

Principaux motifs :

- La compétence ne concernait que les

anciens cantons d'Arinthod et Saint Julien (ex. CCPM).

- Etendre la compétence sur l'ensemble du territoire communautaire imposait de créer une infrastructure technique importante.

A partir de janvier 2022, la commune assurera l'entretien, le fauchage, le déneigement et les investissements futurs.

La réglementation prévoit une compensation financière de Terre d'Emeraude Communauté évaluée en fonction de la moyenne des dépenses réalisées les 7 dernières années sur les 27.5 km de voirie classée qui ont été transférés.

Plus de précisions nous seront données en 2022.

Restauration de pelouses « marnicoles » sur la commune

La commune abrite un important réseau de pelouses marnicoles. La pelouse marnicole est un type de végétation herbacée à allure de prairie maigre. Sa particularité : posséder à la fois des caractéristiques de prairie humide et de pelouse sèche.

En 2016, lors d'une étude régionale réalisée par le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté, la pâture du chêne à Givria (6 Ha) a été intégrée au plan de conservation régional et fait désormais partie des sites prioritaires à restaurer ainsi qu'une parcelle à Légna « en Courson » (1.5 Ha).

On y retrouve des espèces de zone humide comme l'Epipactis des marais, une orchidée (en photo) ou de milieux plus secs comme l'Aster Amelle.



Du côté de la faune, on peut citer la présence de papillons rares et menacés comme le Damier de la Succise (en photo) ou l'Azuré du Genêt.

Par ailleurs, ces milieux sont des habitats de prédilection pour l'Alouette Lulu, (en photo), la Pie-grièche écorcheur ou encore le Pipit des arbres.



Soucieuse de réhabiliter ces pâturages, la commune, accompagnée par l'équipe Natura 2000, de Terre d'Emeraude Communauté a conclu un contrat pour ces deux sites afin d'engager des travaux de réhabilitation (abattage de pins, broyage d'arbustes) qui s'accompagnera de la mise en place de clôtures pour que ces espaces puissent être, de nouveau utilisés par des exploitants agricoles.

Une convention sera établie avec eux afin d'assurer un pâturage (vaches et chevaux) permettant le maintien de la biodiversité. Le suivi est réalisé par un chargé de mission Natura 2000.

Le montant des travaux s'élève à 44 732 € avec une aide de 80 %.

Le plan d'entretien sur 3 ans est de 18 924 € il est pris en charge à 100 %

Soit un reste à charge de la commune de 8 926 €

Sur le site de la commune, vous trouverez d'autres illustrations des espèces menacées ainsi qu'un plan de localisation de ces deux parcelles.

La station de filtration de Fétigny

C'est à partir de la source du Valzin, située à Fétigny, que le syndicat des eaux de la vallée du VALOUSON alimente en eau potable nos villages de Savigna, Ugna, Givria Chatonnay, mais aussi, ceux de Marigna et de La Boissière. C'est donc ce ruisseau qui assure la fourniture d'eau gérée par **la régie communale de Fétigny**.



La source du Valzin a un débit important, permettant ainsi d'assurer une alimentation en période de forte sécheresse tout en préservant un écoulement satisfaisant du ruisseau ce qui favorise la biodiversité. On peut remarquer que, lors des périodes d'importantes pluviométries, des phases de très forte turbidité* se produisent et l'eau se trouve chargée de particules de sable.

Aussi, au début des années 2000, le Syndicat du Valouson et la commune de Fétigny ont engagé d'importants travaux pour l'installation d'un système de filtration de l'eau nécessitant la création d'une station de pompage avec des réserves d'eau.



A l'époque, la solution technique retenue était dite «d'ultrafiltration» avec le passage de l'eau dans des filtres hyper fins.

Prévus pour une durée de vie de 10 ans, ces filtres ont parfaitement rempli leur rôle pendant 20 ans permettant ainsi d'arriver aux termes des prêts engagés pour cette station. Si le bâtiment et les réservoirs n'ont pas souffert la machine de filtration montrait des signes d'obsolescence (filtres et automate de commande notamment).

Aussi, sous l'impulsion de Jean CAILLAT (ancien président du syndicat) une étude pour le remplacement uniquement de l'unité d'ultrafiltration a été menée avec l'assistance de l'entreprise ED-TECH. L'objectif était que cet investissement puisse être inscrit dans le cadre du Contrat de Revitalisation Rurale de l'Agence de l'Eau porté par la communauté de communes. La démarche a été poursuivie par le nouveau président Xavier DUMONT, la nouvelle installation a pu être mise en service fin septembre sans perturbation dans l'approvisionnement en eau des villages.



Investissement 87 000 € H.T., financé à 80 % par l'Agence de l'Eau.

Parallèlement à cette migration d'installation, la commune de Valzin en Petite Montagne a

engagé des travaux pour effectuer un traitement de potabilisation indépendant pour le village de Fétigny afin de permettre un abaissement du taux de chlore résiduel dans l'eau du village.

La population de notre commune a été invitée à découvrir la station lors de la promenade de juin... vous pouvez retrouver une petite vidéo sur le site de la commune ainsi que des photos de la journée.

* Teneur en matériaux légers (troubles, boues, etc.) en suspension d'un cours d'eau

Le Pré du Pont



Allongez-vous et fermez les yeux...

Vous entendez la Valouse qui murmure à vos pieds ?

Non, soyons raisonnables attendons plutôt le printemps pour aller profiter du petit paradis du Pré du Pont. Poussez le portail un peu rouillé (ou contournez-le, après tout on est chez nous !)

Vous êtes les bienvenus pour venir profiter de cet espace aménagé tout spécialement pour vous par la commune...

Au bord de la D109, juste après le pont d'Ugna sur la Valouse en venant d'Arinthod..



c'est bien là !



Et n'oubliez pas de laisser les lieux encore plus propres que vous auriez désiré les trouver en arrivant... les visiteurs de passage n'en garderont qu'une meilleure image de Valzin en Petite Montagne ...

Votre Site de la Commune

Vous êtes très certainement, comme maintenant la majorité des habitants de notre commune, un habitué du site Internet valzinenpetitemontagne.fr

Et à ce titre vous bénéficiez régulièrement de la lettre d'informations intitulée « Newsletter ».

Si vous ne recevez pas encore dans votre boîte Mail ce précieux document électronique qui relate tous les événements passés et à venir autour de nous, vous pouvez vous inscrire sur le site tout en bas à droite de la première page d'accueil, ou bien c'est avec le plus grand plaisir que nous procéderons à votre inscription si vous communiquez votre adresse à valzinenpetitemontagne@gmail.com OU laignelalain@hotmail.com



Journée festive au Martelet

Impulsée par l'association Valzin en fête et soutenue par la commune et les différentes associations, notre journée festive du 21 août avec les producteurs locaux et artistes a remporté un franc succès !



En témoignent les photos de la journée !



Chacun a pu composer son repas avec les productions locales : Bœuf de la Montagnette, Agneau de la Belinette, Porc du Moulin de Givria, Miel du Père Matthieu...

Et avec le concours des associations qui géraient les barbecues !

En début d'après midi animations : boules, tournoi de football, expositions d'artistes peintres, écrivains, poterie, avec initiation pour les plus créateurs ont ponctué cette **fabuleuse journée**.

